

# AGED EXPRESS



Groupe 5 : les gagnants de la coupe des vétérans !

Photos disponibles sur le groupe facebook de l'AGED et le [www.agedsherboke.com](http://www.agedsherboke.com)

## Dans cette édition :

- Manifeste de la CADED
- Rapport de la V.G.
- Et plus encore!

**STIKEMAN ELLIOTT**

**DAVIES**

**DAVIES  
WARD  
PHILLIPS &  
VINEBERG**

## **Manifeste de la CADED pour l'aide juridique**

Afin de dénoncer l'inaccessibilité de l'accès à l'aide juridique, les six associations d'étudiants en droit civil du Québec ont publié ce manifeste pour demander à la ministre de la Justice de modifier la Loi sur l'aide juridique de façon à ce que l'aide juridique devienne accessible aux personnes ayant le salaire minimum. Suite à cette publication interne, le manifeste sera publié à plus grande échelle et des actions seront entreprises.

L'AGED ayant accepté de signer ce manifeste, nous invitons nos membres à le lire et à nous faire part de leurs observations

Le présent manifeste se veut une dénonciation de l'inaccessibilité au système d'aide juridique mis en place par la Loi sur l'aide juridique. Les étudiants de toutes les Facultés de droit du Québec se réunissent par la présente et font voix commune afin de faire part de leurs inquiétudes à l'égard du système de justice dont ils deviendront les principaux acteurs. Nous croyons qu'une réouverture de la réforme de 2006 ou encore une seconde réforme du régime d'aide juridique est nécessaire afin de répondre aux besoins juridiques fondamentaux des personnes défavorisées. Pour les motifs qui suivront, nous faisons donc nôtre les revendications de la Coalition pour l'accès à l'aide juridique, soient : que les personnes seules travaillant au salaire minimum (40 heures/semaine) aient accès gratuitement à l'aide juridique ; que les seuils d'admissibilité des autres catégories de requérantes et de requérants, incluant le volet avec contribution, soient augmentés en conséquence ; que l'admissibilité à l'aide juridique soit déterminée en fonction du revenu mensuel ; que l'indexation annuelle des seuils d'admissibilité soit maintenue.

Bref rappel historique :

En 1972, le Québec adoptait la Loi sur l'aide juridique qui avait entre autres comme objectif, la mise sur pied de la Commission des services juridiques afin de combler des besoins juridiques considérés comme fondamentaux par le ministre de la Justice de

l'époque. Cet organisme avait, et a toujours pour mission de veiller à ce qu'une aide juridique soit fournie aux personnes financièrement admissibles, c'est-à-dire celles dont la situation économique est précaire. Dans les années 70, les seuils d'admissibilité financière à l'aide juridique étaient légèrement supérieurs au revenu annuel d'une personne travaillant à temps plein au salaire minimum. De nos jours, la réalité est tout autre. Ces seuils d'admissibilité ont en effet stagné de 1980 à 2006. Après de fortes pressions et suite aux recommandations du rapport Moreau sur l'aide juridique, paru en 2005, le ministre a consenti à une hausse des seuils d'admissibilité échelonnée sur 5 ans soit de 2006 à 2010. Il s'avère que, malgré ces hausses, les seuils d'admissibilité prévus pour 2010 ne permettront toujours pas à une personne travaillant au salaire minimum d'avoir accès au régime d'aide juridique.

#### Données actuelles

Bien que l'intention fût louable, il n'en demeure pas moins que cette réforme ne comblera pas, en 2010, le manque à gagner généré par 26 ans d'inaction. En haussant le seuil d'admissibilité en 2006, le gouvernement du Québec voulait accroître jusqu'à 900 000 le nombre de personnes admissibles à l'aide juridique. L'objectif était de fournir des services juridiques gratuits, voire à peu de frais, à environ 2 590 000 personnes en 2010. Or, l'analyse des statistiques de la Commission des services juridiques démontre que le nombre total de dossiers traités par la Commission n'a connu aucune hausse significative depuis 2006. Pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2009, le seuil d'admissibilité à l'aide juridique pour une personne seule se situe à 12 149\$. Quant au revenu annuel d'une personne travaillant à temps plein au salaire minimum, il s'élève à 17 680\$. Notons, par ailleurs, que le seuil de pauvreté pour une personne seule en 2008 se chiffrait à 21 694\$. Force est donc de constater qu'une majorité d'individus vivant sous le seuil de la pauvreté ne peut bénéficier de l'aide juridique. Par conséquent, travailler à temps plein tout en demeurant éligible au régime est simplement impossible. Il faudrait, pour ainsi dire, travailler sous la barre des 27 heures par semaine au salaire minimum.

Position :

C'EST AINSI QUE, CONSIDÉRANT LES DONNÉES HISTORIQUES ET ACTUELLES MENTIONNÉES CI-HAUT, LA CADED DÉNONCE L'INACCESSIBILITÉ À L'AIDE JURIDIQUE PRINCIPALEMENT CAUSÉE PAR LA STAGNATION DES SEUILS D'ADMISSIBILITÉ.

LA CADED CONCLUT EN CE SENS QUE LE PRÉSENT RÉGIME NE RÉPOND PLUS AUX RÉALITÉS DE LA SOCIÉTÉ ACTUELLE. NOUS RÉCLAMONS DONC QUE LE MINISTRE DE LA JUSTICE REMÉDIE À CETTE SITUATION QUI PERDURE DEPUIS MAINTENANT TROP LONGTEMPS.

Commentaires? [Vp.externe@agedsherbrooke.com](mailto:Vp.externe@agedsherbrooke.com)

## **Rapport de la V.G. en environnement**

Bonjour à tous! Pour les gens qui l'ignorent, le poste de vérificateur général consiste à participer aux réunions du Comité environnement et à celles de l'AGED (autant le C.E. que le C.A.). Depuis l'an dernier toutefois, il a le droit de vote au C.A. Le V.G. peut également s'engager dans les dossiers du Comité enviro. Chaque session, il doit produire des rapports sur ses observations tout en émettant quelques recommandations qui pourront servir, espérons-le, à faire de meilleurs choix en matière de développement durable.

### **Comité environnement**

Cette année, le Comité cherche à avoir une approche différente par une meilleure collaboration avec les autres comités. Il s'agit là d'un mandat d'envergure qui se fera probablement de longue haleine, mais la réponse actuelle est assez bonne. Le C.E. de l'AGED offre une très bonne coopération cette année ce qui facilite évidemment la tâche du Comité enviro! Je dois avouer que la collaboration avec le Comité promo était tout à fait inespérée. C'est la première fois depuis l'existence du Comité enviro que nous constatons une aussi bonne entente. Vous aurez sûrement remarqué que le Comité

promo s'est nouvellement doté de bacs de recyclage pour les canettes vides lors du dernier Beerbash. Voilà une aberration enfin corrigée! Le Comité enviro compte maintenant sur vous afin de les utiliser à leur pleine capacité! De plus, le Comité promo a accepté de vendre les verres non réutilisables afin de vous encourager à utiliser vos bocks. Finalement, le Comité CIA s'est engagé à porter une meilleure attention à l'environnement lors des prochaines initiations. Nous sommes sur la bonne voie! La session prochaine, le Comité enviro espère remettre en fonction le service des pâtisseries à l'Endroit. Il y a aussi plusieurs projets sur la table qui mériteront le détour!

### **Comité exécutif de l'AGED**

Je tiens également à souligner l'ouverture d'esprit des membres du C.E. à toutes les propositions faites par le Comité environnement. Il est essentiel de continuer ainsi pour les prochaines années. Notamment, il a été approuvé d'ouvrir la banque de livres usagés plus tôt, c'est-à-dire à la fin de chaque session afin de permettre aux gens d'apporter leurs livres qui seront vendus dès la première journée au retour des vacances. Nous espérons ainsi remarquer une augmentation de l'achalandage et par le fait même.

Depuis cet été déjà, la machine à café se trouve sous la «direction» du C.E. de l'AGED alors que l'an dernier, le Comité enviro s'en chargeait. Le fait de passer d'un café entièrement équitable à du café régulier nous a un peu déçus, mais le choix de café est quand même disponible sur la machine. Nous tâchons de conserver une bonne coopération entre le C.E. et le Comité enviro afin d'assurer un service efficace à la hauteur de vos attentes. Les tasses réutilisables sont de retour et le Comité environnement a beaucoup apprécié l'armoire servant au rangement de celles-ci (offerte par l'AGED). J'ai malheureusement entendu dire que la consommation de café à l'Endroit pouvait être en déclin. Je vous encourage à utiliser ce service à un prix tout à fait abordable et avec nos tasses réutilisables!

## **La Faculté**

J'ai eu l'occasion de discuter avec des étudiants de comités environnement d'autres facultés et j'ai appris que la faculté de droit est malheureusement perçue comme une problématique à travers notre université verte. Je suis fière des progrès que nous avons faits cette année, mais il ne faudrait surtout pas reculer ou mettre un frein à tout ça. L'environnement n'est pas qu'une affaire de comités; nous devons tous nous sentir concernés, que ce soit par des gestes aussi simples que de faire le tri de vos déchets!

D'ailleurs, ces étudiants venaient à la faculté de droit afin « d'enseigner » aux gens comment utiliser les deux poubelles de compost. Sachez qu'il y a du compost pour tous les types de déchets organiques et une poubelle servant uniquement à la vaisselle compostable du Café Gigi!

Vos idées et votre implication sont les bienvenus! N'hésitez pas à communiquer avec moi pour des questions ou des commentaires. Consultez aussi notre site web à l'adresse suivante: <https://sites.agedsherbrooke.com/environnement> .

Bonne période d'examens et profitez bien du temps des fêtes!

Caroline Lavoie  
Vérificatrice générale en environnement  
[Caroline.Lavoie3@USherbrooke.ca](mailto:Caroline.Lavoie3@USherbrooke.ca)

## **Conférence : Gouvernance de l'eau**

Venez assister à une conférence par Catherine Choquette, professeure agrégée de la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke qui aura pour sujet le rôle de l'État dans la gestion de l'eau : Le Québec a opté, en 2002, pour une nouvelle forme de gestion de l'eau axée sur la participation et la concertation des acteurs de l'eau. Cette gouvernance de l'eau peut-elle réellement améliorer la protection de notre ressource naturelle? Le rôle de l'État doit-il être redéfini pour s'adapter à cette nouvelle approche?

C'est à ne pas manquer, le mercredi 25 novembre de 11h45 à 13h00 au Salon du personnel, A9-161! Consultez vos courriels afin d'avoir le lien pour vous inscrire.

## **Campagne de paniers de Noël**

Du 17 au 28 novembre, faites votre part pour aider les gens défavorisés. Comment ? En apportant des denrées non périssables ainsi que des livres usagés qui seront redistribués sous forme de paniers de Noël aux étudiants de la faculté de droit dans le besoin. Il y a des boîtes pour recueillir les denrées dans les classes ou vous pouvez également les déposer au bureau de l'AGED, même à l'extérieur des dates prévues. La balance des denrées sera distribuée à un organisme sans but lucratif de la ville de Sherbrooke. Pour faire une demande de panier ou pour aider à faire le tri, veuillez communiquer avec Siham Akalach (siham.akalach@Usherbrooke.ca).

## **Midi-notariat avec la Chambre des Notaires du Qc**

Jeudi 26 novembre – 11 h 30 à 13 h • Salon du personnel, A9-161  
Et si vous vous donniez la possibilité d'explorer toutes les avenues? Notaires invités seront rassemblés pour vous accueillir et discuter dans une formule «SPEED DATING». Enfin, c'est l'occasion idéale d'oser poser vos questions tout en partageant un repas, gracieuseté de la CDNQ! Nos invités...

Geneviève Pelletier-Normand, notaire à Drummondville, associée chez Fradet, Jean, Langevin, P.Normand, S.E.N.C. : Elle pratique principalement en droit des affaires (droit corporatif et financement industriel). Elle est également secrétaire d'une grande compagnie d'assurance.

Geneviève Courcy, notaire à Sherbrooke chez Paré, Tanguay : elle pratique principalement en droit des personnes et en droit immobilier.

Mylène Boisvert, notaire à Sherbrooke chez Sylvestre, Lagassé, S.E.N.C.R.L. : ses principaux champs d'activités sont le financement d'entreprises (sûretés sur biens meubles et immeubles) ainsi que l'achat et la vente d'immeubles commerciaux.

**INSCRIPTION AU BUREAU DU CDP (A9-227-1), dépôt de 10\$/remboursable sur présence.**

## Message du comité promo

Afin d'avoir le meilleur bal possible et un album à un prix modeste, les Vp Marketing du comité promo 2009-2010 font appel à vous : cette année, un nouveau plan de partenariat a été mis sur pied afin de recueillir un maximum de fonds. Une partie de ce plan consiste à vendre des espaces publicitaires dans l'album des finissants. Ces espaces sont ouverts à tous, autant aux cabinets d'avocats et notaires qu'aux entreprises de tout genre. On compte sur vous pour nous donner un coup de main! À noter : les 1e et 2e années sont les bienvenus à s'impliquer, d'autant plus que ces commandites seront peut-être renouvelables d'année en année.

Pour plus d'info, contactez les VP Marketing du comité promo :  
Marie-Eve.Laforge@USherbrooke.ca et Stephanie.L-Larrivee@Usherbrooke.ca

## Petits jeux!

		9	4				
	8			2			9
2		7		6			3 4
5		3		8			1
9	4	2		1		5 8	3
	7			2		9	6
6	1			5		2	7
3			2				6
				9	8		

7				1	9	2	6
		9	6				8 5
	2		3				4
	7	4				3	1
9							7
2		1				4	5
	1				5		7
3	8				2	5	
	9	6	4	7			2

			3				6
		4	6		8	3	
	7				5	2	
	4				6		7
7							2
6			8				9
		7	9				1
		5	1		3	6	
8					4		

## Devinettes!

Il y a 10 hommes dans une maison. Un assassin tue un homme ; combien reste-t-il d'hommes dans la maison ?

"La semaine passée, j'ai éteint la lumière de ma chambre à coucher et réussi à atteindre le lit qui se trouve à 3 mètres de l'interrupteur, avant que la chambre ne devienne sombre !" Comment ai-je fait ? *C'était le jour, il ne faisait pas encore noir!*